



**Association  
pour le développement de  
l'éducation en Afrique (ADEA)**



**BANQUE MONDIALE**

**Ministère de l'Éducation  
Nationale du Mali**

## **Conférence sur les Enseignants Non-Fonctionnaires**

21 au 23 novembre 2004, Bamako, Mali

co-organisée par l'ADEA, la Banque Mondiale, l'Internationale de l'Éducation et  
le Ministère de l'Éducation Nationale de Mali

## **Document de Contribution**

---

### **Guinée**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
PRE-UNIVERSITAIRE ET DE  
L'EDUCATION CIVIQUE  
-----

République de Guinée  
-----  
Travail-Justice-Solidarité

# MEPU-EC

THEME

CONFERENCE SUR LES ENSEIGNANTS NON FONCTIONNAIRES DU PRIMAIRE CO-  
ORGANISEE PAR L'ADEA, LA BANQUE MONDIALE ET L'INTERNATIONALE  
DE L'EDUCATION

BAMAKO

21-23 NOVEMBRE 2004

## INTRODUCTION

La République de Guinée avec une population de Sept Millions Six Cent Mille habitants et un taux d'accroissement de 2,4%, aura 9.300 000 Habitants en 2015 ; 45 % de cette population sont constitués d'enfants de moins de 15 ans.

La Guinée est parmi les pays les plus pauvres de la sous-Région avec un taux de mortalité d'enfants de moins de 5 ans, de 177 pour Mille, un taux de fertilité de 5,4% et une espérance de vie de 46,5 ans.

Comme tout autre pays, la Guinée participe à la bataille du développement économique

Le chemin critique du développement des pays africains (dont le nôtre) est l'éducation opportune et efficace. En effet, la grande question consiste à préparer les ressources humaines pour tous les secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. Ce sont elles qui vont créer le bien-être pour la population entière.

Dès son accession à l'indépendance en 1958, la République de Guinée a placé au centre de ses priorités la scolarisation de tous les enfants en âge d'aller à l'école. Elle a agi à la limite de ses possibilités.

Avec le changement politique, cette volonté a été réaffirmée. L'impact du développement scientifique et technique dans la vie quotidienne est tel que, lire et écrire ne suffisent plus pour communiquer aisément avec les autres sociétés.

Il est désormais clair dans l'esprit de tous, que pour se développer, chacun bénéficie des relations fondées sur l'interdépendance des pays du Nord et du Sud.

Le Programme Education Pour Tous qui vise comme objectif fondamental la scolarisation universelle, est l'une des meilleures manifestations de la solidarité internationale en faveur des pays du tiers monde et particulièrement pour ceux de l'Afrique au Sud du Sahara.

C'est pour cette raison, qu'au nom de mon pays et singulièrement du **Général Lansana Conté**, Chef de l'Etat, je salue avec une profonde gratitude les acteurs du forum de Dakar en 2000 où les partenaires techniques et financiers se sont engagés à financer tous les projets crédibles.

La Guinée a bénéficié de cet apport de la communauté internationale. Ce qui lui a permis de passer d'un taux de scolarisation de 63% (année scolaire 2000 – 2001) à 77% (année scolaire 2003 – 2004).

C'est ce qui témoigne les énormes sacrifices consentis en matière de construction de salles de classe, de recrutement d'enseignants et d'acquisition de manuels scolaires.

Ce résultat encourageant a mobilisé la population en faveur de la scolarisation notamment des jeunes filles. Et partout la demande est plus forte que l'offre en matière de scolarisation.

Le choix du thème relatif à l'examen de la situation des enseignants non fonctionnaires du primaire n'est pas fortuit. Il constitue l'un des problèmes les plus épineux en matière d'éducation en Guinée.

Notre pays sera heureux de bénéficier de l'expérience des autres. En échange, nous proposons notre modeste contribution en matière de recrutement des enseignants contractuels du primaire.

### **I- Contexte et Justification : Recrutement des enseignants contractuels du primaire.**

Au lendemain de l'avènement de la deuxième République, le Gouvernement a choisi l'option de la libre entreprise et a engagé la réforme en profondeur de l'économie et des institutions de l'état dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel. Il a très rapidement compris que la réalisation de ce programme avait pour préalable la valorisation et le développement des ressources humaines.

Face à cette nécessité, le Gouvernement a exprimé avec force sa volonté politique de réforme dans le secteur de l'éducation. Le discours programme du 22 Novembre 1985 fait mention de l'urgence d'opérer des changements profonds dans le système éducatif, notamment dans ses finalités, dans son contenu et dans ses structures.

A cet effet, la conférence nationale de l'Education a assigné entre autres pour le développement de l'éducation trois grands objectifs qui sont : (i) la restructuration du système éducatif ; (ii) l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation, (iii) le renforcement des capacités de planification d'administration et de gestion du système.

En application de ces décisions nationales, la déclaration de politique éducative, à la suite d'un diagnostic approfondi, a été adoptée le 19 Septembre 1990. Elle donne la priorité à l'enseignement primaire et s'est fixée comme objectif un taux brut de scolarisation de 52% à l'an 2000.

Ainsi d'importants programmes de développement de l'enseignement élémentaire ont été engagés dans le domaine des constructions de salles de classe en appliquant la technique de la carte scolaire, le recrutement de personnel enseignant et l'acquisition de manuels scolaires.

**Période 1990 – 1996** : Dans le cadre du programme d'ajustement sectoriel de l'Education, le PASE1 a été consacré essentiellement à l'élargissement de l'accès à l'éducation primaire à travers un programme inédit de constructions et d'équipements scolaires et à la sensibilisation des communautés en faveur de la scolarisation des filles en particulier.

**Période 1996 – 2002** : Le PASE2 a permis d'améliorer (i) l'accès en développant beaucoup plus, la capacités d'accueil au primaire, (ii) et l'équité entre filles et garçons. Cette période a permis de réduire les disparités entre zones (urbaine et rurale) et Régions Administratives.

Tous ces efforts ont permis de réaliser un progrès très encourageant dans tout le secteur de l'éducation notamment en matière d'accès à l'école élémentaire qui jusqu'à présent demeure le sous secteur prioritaire. Le tableau suivant donne une idée de l'effort fourni en matière de mobilisation des familles en faveur de la scolarisation des enfants. Aussi, il explique le niveau atteint en matière de construction des salles de classe dans le sens d'améliorer la capacité d'accueil. Il indique également le situation du recrutement du personnel enseignant pour un encadrement souhaité

Tableau N°1 – Evolution du primaire de 1984 – 2002..

Variables	Années	1984-1985	1990-1991	1996-1997	2001-2002
<b>Elèves</b>	Garçons	197.140	237.456	416.420	580.089
	Filles	90.664	109.351	233.415	417.556
	<b>Total</b>	<b>287.804</b>	<b>346.807</b>	<b>649.835</b>	<b>997.645</b>
<b>Personnel</b>	Hommes	6.270	6.742	9.953	16.146
	Femmes	1.677	1.957	3.281	4.979
	<b>Total</b>	<b>7.947</b>	<b>8.699</b>	<b>13.234</b>	<b>21.125</b>
<b>Etablissement</b>	Ecoles	2.385	2.476	3.534	5.278
	Salles	6.220	7.606	13.836	23.655
<b>T.B.S</b>	G + Filles	30,84 %	29,81 %	50,46 %	72 %
	Filles	-	19,60 %	35,50 %	63 %

· L'analyse de ce tableau indique un accroissement de l'effectif des élèves, des salles de classe et du personnel enseignant. Mais à l'ouverture 2001 – 2002, on constate un écart . important entre le nombre de salles de classe construites et l'effectif du personnel enseignant.

- Salles de classe	23.655
- Personnel	21.125
- Ecart	2.530

Ce qui souligne un manque de 2.530 enseignants. **Cette insuffisance a amené le Gouvernement à adopter la stratégie de recrutement de personnels enseignants contractuels.**

Pour appuyer cette initiatives et en rapport avec les objectifs de scolarisation universelle définis dans le programme d'éducation de Base Pour Tous (2001-215), un dispositif de formation accélérée par alternance un système de gestion décentralisée des enseignants contractuels ont été également initiés.

. Cependant cette politique présente des faiblesses qui risquent de compromettre les résultats obtenus et les objectifs de scolarisations universelle projetés . En effet, on constate :

- des signes de démotivation et de frustrations chez des maîtres contractuels.
- Fréquence des cas d'abandon et d'absentéisme.
- Baise des candidatures à la fonction de maîtres contractuels.
- Insuffisance dans les connaissances académiques et les pratiques professionnelles des contractuels en situation de classe
- Incertitudes quant au devenir professionnel.
- Frustrations des partenaires sociaux (parents d'élèves, syndicats d'enseignants).
- Emergence de revendication.
- Fragilité de l'image de l'école..

## **II- Condition de Recrutement des Enseignants Contractuels du Primaire**

**II-1- Niveau académique :** Les enseignants contractuels sont recrutés parmi les titulaires des deux parties du baccalauréat pour servir dans les écoles primaires.

**II-2- Modalités de Sélection :** Parmi les critères de sélection figurent :

a)-La fourniture d'un dossier de candidature comprenant :

- La demande manuscrite , l'extrait d'acte de naissance ;
- Le certificat de résidence, le certificat de nationalité ;
- Les photos d'identité, l'extrait du casier judiciaire ;
- Le certificat de visite et contre visite , l'attestation de niveau.

b)- Le concours de sélection (ouvert aux élèves maîtres) se fait dans les disciplines fondamentales pour recruter 2000 enseignants par an.

**II-3- Formation Initiale :** Le modèle de formation retenu est celui qui alterne l'enseignement théorique dispensé à l'école normale d'instituteur (ENI), par les professeurs d'école normale (PEN) avec la formation pratique dans des classes du primaire sous la supervision pédagogique des conseillers pédagogiques maîtres formateurs (CPMF), des maîtres expérimentés (maîtres associés) et des directeurs d'école (directeurs associés) au sein d'écoles associées. Ce modèle favorise une meilleure articulation des dimensions théoriques et pratiques de la formation. L'amélioration de cette articulation (entre formation en institution et formation pratique) se fait lors d'ateliers régionaux de partage entre les PEN et les CPMF à la fin de chaque année de formation.

Quatre cours pratiques (didactiques) et deux cours théorique (sciences de l'éducation) fondent la formation institutionnelle du primaire (français, mathématique, sciences et technologie, sciences humaines, psychopédagogie et évolution des apprentissages).

L'orientation didactique et pédagogique proposée s'inspire d'une philosophie de l'éducation centrée sur l'élève et son rôle actif dans le processus d'apprentissage.

La formation pratique se fait en situation de classe dans les écoles primaires dites <<associées>> Durant l'année de formation pratique, les élèves maîtres procèdent de façon périodique à l'analyse réflexive de leur pratique de classe lors des journées pédagogiques dites de régulation.

La formation des maîtres a lieu en deux cycles :

a)- le cycle de formation dit d'urgence, qui s'effectue dans un cadre de formation réalisée en trois temps (3 mois de formation en institution (juillet août et septembre) ; 9 mois de formation pratique d'octobre à juin en responsabilité de classe suivie du retour en institution de 3 mois : juillet à septembre)

b)- Le cycle de formation dit régulière, s'effectue dans un cadre de formation réalisé en deux temps : formation en institution pendant 9 mois (octobre à juin) ponctuée de trois stages pratiques (observation, imprégnation et responsabilité)

### **III- Modes de Gestion des Enseignants Contractuels**

- a) **Type de Contrat:** Le contrat n'est pour le moment pas formalisé en tant que tel. Il se fait sur la base de recrutement direct des enseignants formés dans les ENI et ayant été reçus à l'examen de sortie. Une décision ministérielle prise à cet effet donne droit au contrat collectif et à l'exercice de la profession. Ce type de contrat est renouvelable une fois par an. Les enseignants communautaires exercent la profession selon des engagements pris au niveau des collectivités villageoises, en conseils, d'associations des parents d'élèves et amis de l'école (APEAE), qui assurent leur paiement et autres avantages socio-économiques. Mais par rapport au statut de contractuel d'Etat, le communautaire à un niveau de vie relativement bas.
- b) **Déploiement :** L'affectation se fait en fonction des besoins exprimés par les directions préfectorales de l'Education (DPE). Les zones rurales sont prioritaires dans la répartition.
- c) **Administration:** la gestion administrative se fait à tous les niveaux: le recrutement à la base, la prise de décision et d'affectation au niveau central, la distribution dans les préfectures par les Inspections Régionales de l'Education (IRE), l'affectation dans les écoles par les Directions Communales et Préfectorales de l'Education (DCE/DPE).
- d) **Paiement des salaires :** les salaires sont payés de façon régulière durant les douze mois de l'année par les Services des Affaires Administratives et Financières (SAAF) , suite à la prise en charge et au mandatement par le Ministre de l'Economie et des Finances.

#### **IV- Conditions d'Emploi**

- a) **Salaires offert:** le salaire offert varie selon les cas: 110.000 FG, soit 41,28\$ pour les maîtres contractuels au cours de la première année de contrat et 120.000 FG, soit 45,28 \$ à partir de la deuxième année.
- b) **Plan de carrière:** Dans la perspective de la réglementation du statut de contractuel dans l'enseignement, l'élaboration d'un plan de carrière est envisagée. L'activité s'inscrit dans le cadre de l'EPT et sera menée par la sous composante gestion. Le futur plan de carrière définira les modalités de promotion, de formation et autres avantages dont les contractuels pourront bénéficier.

## **V - Bilan**

### **a) Evolution des effectifs des enseignants contractuels.**

<b>Statut</b>	<b>2000-01</b>	<b>2001-02</b>	<b>2002-03</b>	<b>2003-04</b>
<b>Personnel (Public et prive)</b>	21 6 73	24 365	28 212	30 368
<b>Personnel Public</b>	14 261	16 232	19 285	20 700
<b>Contractuel public</b>	4 795	5 648	8 228	10 402
<b>% Contractuel/public</b>	33,62%	34,80%	42,67%	50,25 %

Ce tableau compare, pour chaque année, l'effectif des enseignants contractuels d'une part à l'ensemble des enseignants du primaire, public et privé confondus et d'autre part à celui des enseignants du public qui sont à la charge de l'état.

Ils constituent en 2004 les 50% des enseignants du public , le privé et les écoles communautaires prennent en charge 9.668 enseignants à l'ouverture 2003-2004, soit pratiquement 1/3 de l'effectif global.

### **b)- impact-**

le recrutement des contractuels a commencé effectivement en 1994. Malgré les difficultés rencontrées dans le cadre de leur gestion pendant les premières années, ces contractuels ont contribué à l'amélioration de l'accès au primaire que témoignent les différents taux bruts de scolarisation-

- Les filles sont passé de 29,2% (1994-95) à 70% (2003-04)- soit 40,8 points de plus pendant 9 ans

- Les garçons ont gagné 22,5 point en passant de 60,3% a 83% la même période.

- La campagne de sensibilisation de la population en faveur de la scolarisation de la jeune fille a été consolidée par le rapprochement de l'école aux familles et cela grâce au recrutement et à l'engagement d'un nombre important d'enseignants contractuels.

### **c) Défis:**

ils est certain que le recrutement d'un bon nombre d'enseignants contractuels a été une bonne solution pour améliorer l'accès à l'enseignement élémentaire.

Il nous reste à répondre à beaucoup de questions relatives à la qualification, à la motivation et à la rétention des enseignants. On peut dégager entre autres les défis suivants:

- Améliorer annuellement l'effectif de nouvelles recrues pour satisfaire la demande de scolarisation environ 2500 enseignants (public et privé)
- Assurer une formation continue au poste de travail
- Assurer une gestion correcte du fichier du personnel au niveau central et déconcentré (IRE, DPE, établissement). L'acquisition d'une application informatique multidimensionnelle et pluriannuelle est souhaitable.
- Motiver les jeunes à aller vers l'enseignement par une politique discriminatoire en faveur des enseignants en général et plus particulièrement pour les enseignants contractuels:
- Améliorer les salaires des enseignants pour les protéger juste contre les aléas liés à la mondialisation de l'économie
- Faciliter l'acquisition des biens et services relatifs à l'amélioration des conditions de travail dans l'enseignement notamment en zone rurale.
- Accorder des bourses aux élèves - maîtres des ENI

**Perspectives:** La Guinée compte à l'ouverture 2003-2004 25 361 enseignants du primaire dont 7 001 au privé soit 27 % de l'effectif total

le besoin global en enseignant étant de 44.359 en l'an 2012, le personnel enseignant du privé est estimé à 8 872 soit 20 % compte tenu de l'évolution de la scolarisation en zone rurale où le privé a peu de clients . Ainsi le secteur privé aura à recruter au minimum 1871 nouveaux enseignants avec une moyenne annuelle de 207

Le public aura un besoin global de 35 487 enseignants (80 %). Le recrutement de nouveaux enseignants sera de l'ordre de 17127 pour l'extension et 2536 pour le remplacement numérique des départs soit au total 19 663 c'est à dire une moyenne annuelle de 2 185 enseignants par l'état seul.

Comme il revient à l'état de former tous les enseignants (public et privé ), le besoin global de tous les sortants des ENI est de 21534 enseignants pour la période de 9 ans, c'est-à-dire un besoin de formation annuelle de 2393 sortants

A ce rapport quantitatif, il est essentiel de reprendre les activités de qualification par le biais de :

- L'amélioration du mode de recrutement (décentralisation, examen médical et bien d'autres critères utiles.)
- La revue du cycle de formation en vue d'améliorer les compétences professionnelles du sortant
- La satisfaction des objectifs de motivation, de formation continue et de gestion informatisée..
- La création de l'attrait pour les écoles normales (salles polyvalentes avec l'équipement informatique, bourses pour la nourriture et frais de déplacement, bibliothèque avec support papiers et support informatique).

Nous avons une idée de ce que nous voulons en matière d'enseignement, mais sans le partage de l'expérience avec les autres pays et sans l'appui de la communauté internationale il nous sera difficile d'atteindre la scolarisation universelle en 2015 conformation à la recommandation faite par le forum mondial de l'éducation de Dakar 2000